

Palais de Chaillot

Une maîtrise d'ouvrage publique unique pour le Palais de Chaillot

Depuis 2007 L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture, Oppic intervient à différents titres sur l'ensemble du bâtiment du Palais de Chaillot :

- en tant que mandataire du Ministère de la Culture et de la communication pour des travaux d'aménagement de la Cité de l'architecture et du Patrimoine (ouverture au public 2007) ;
- en tant que mandataire du Muséum national d'histoire naturelle pour la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement et de restauration du Musée de l'Homme (ouverture au public 2015) ;
- en tant que maître d'ouvrage de plein exercice pour des travaux de restauration du Monument Historique (restauration de la verrière de l'aile de Passy, restauration de l'étanchéité des toitures terrasses de l'aile de Passy, restauration de l'esplanade Joseph Wresinski) ;
- en tant que mandataire du Ministère de la Culture et de la communication pour des travaux d'aménagement et de restauration sur le Théâtre de Chaillot (restructuration et accessibilité de salle Gémier, restructuration et accessibilité de la salle Jean Vilar, intégration d'un dispositif logistique d'accès des décors) ;
- pour la conduite d'études et de travaux concernant l'ensemble des utilisateurs sur : l'accessibilité extérieure du Palais de Chaillot, les études patrimoniales, la réalisation du PC de sécurité commun, la réalisation de voies d'accès des services de secours et des réseaux enterrés sous ces voies) ;
- des études préalables et programmation sont en cours avec le Ministère de la Défense pour la rénovation du Musée national de la marine ;

Depuis juin 2014, Le Palais de Chaillot fait l'objet d'une importante campagne de travaux dont l'objectif est la réalisation de deux chantiers complémentaires : la restauration de l'esplanade Joseph Wresinski et la restructuration en profondeur des espaces du Théâtre National de Chaillot.

Quels sont les enjeux d'une maîtrise d'ouvrage unique ?

La maîtrise d'ouvrage unique a permis de coordonner les nombreuses actions sur le palais tant concomitantes que dans une démarche de schéma directeur.

Mais sur la partie théâtre et le côté Paris de l'esplanade Joseph Wresinski l'apport est d'une tout autre importance puisqu'il a autorisé la mutualisation des deux opérations pour les directions générales du patrimoine et de la création artistique du ministère de la culture et de la communication, du fait de leurs complémentarités pour permettre de réaliser une solution plus ambitieuse pour la salle Gémier, de profiter d'économies de moyens et d'échelle, et de restreindre au plus juste les perturbations pour les très nombreux visiteurs du site.

Quelle est la complexité du montage de ce projet (administratif et logistique) ?

Les deux opérations si elles sont complémentaires dans leurs finalités, se caractérisaient par un potentiel d'aléas tout aussi complémentaire !

Pour l'esplanade Joseph Wresinski les difficultés attendues étaient la présence massive d'amiante (environ 400T de déchets pollués) dans le complexe d'étanchéité des terrasses et le processus de désamiantage qui en découlait sur un site aussi fréquenté, ainsi que la solidité des structures conservées.

Pour le théâtre, ce sont les problèmes géotechniques qui s'imposaient, puisqu'outre l'approfondissement général et la tenue de parois de grande hauteur en phase provisoire, le plus délicat réside dans le creusement de puits et de galeries dans les anciennes carrières sous et entre les fondations du pavillon de tête, composé de deux époques successives, le palais du Trocadéro en maçonnerie pierre et le chemisage du palais de Chaillot en béton armé.

Les deux opérations sont donc très interdépendantes, le retard sur le désamiantage de l'esplanade affecte la salle, la reconstruction du volume de la nouvelle salle et la réalisation d'une dalle conditionnent la réfection du parvis.

Quoique restées indépendantes dans les intitulés de marchés et par leurs financements, les deux chantiers mutualisent les installations logistiques, aires travaux et livraisons, ainsi que les cantonnements ouvriers et les bureaux de l'encadrement, qui ont dû être réalisés en provisoire à l'intérieur du bâtiment, du fait des lourdes contraintes du site.

Quelle est la complexité du travail en site occupé ?

Les chantiers sont menés tout en maintenant le théâtre en activité sur la salle Vilar et le foyer, et en assurant l'accueil du public sur une petite moitié de l'esplanade Joseph Wresinski. La fréquentation du site, le statut particulier de jardin ouvert la nuit, ont entraîné des dispositifs importants pour les isolements vis-à-vis des parties en activité, les palissades, le gardiennage ou, comme évoqué, les installations de cantonnements.

La ville a dû complètement arrêter ses nombreuses activités autour des fontaines, seul le feu d'artifice du 14 juillet oblige à fermer le chantier pendant une semaine.

La mise en place du plan « vigipirate » renforcé a entraîné une évolution des dispositions de sécurité, renforcement des contrôles d'accès, vidéosurveillance...

Rénovation de l'esplanade Joseph Wresinski, Palais de Chaillot, Paris.

Convention cadre culture

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction générale des patrimoines

Maître d'ouvrage L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture, Oppic

Maîtrise d'œuvre Maîtrise d'œuvre Monument Historique :
Lionel Dubois, architecte en chef des Monuments Historiques

Descriptif Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'exposition universelle de 1937, conçu par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro construit pour l'exposition universelle de 1878, par l'architecte Davioud. L'immense rotonde de la salle des fêtes est alors remplacée par un parvis et un ensemble de terrasses et d'escaliers monumentaux qui descendent jusqu'au niveau de la tour Eiffel de l'autre côté de la Seine, appelé le parvis bas. Cet ensemble couvre le théâtre national de Chaillot.

Victime d'une fréquentation hors normes, cet ensemble très minéral, dans son état d'origine, est vétuste, les pierres de parements sont cassées, des lacunes rebouchées au mortier, et l'étanchéité est fuyarde. En outre, l'opération mettra en œuvre une solution définitive pour éviter l'escalade du mur de la terrasse d'appui, très prisée par les touristes pour une photographie exceptionnelle, le sujet isolé devant la tour Eiffel, qui a occasionné de nombreuses victimes. Cette opération est rendue complexe, outre sa situation et sa fréquentation, par la présence importante d'amiante, incorporé en 1937 dans l'asphalte de l'étanchéité. Le parvis des droits de l'homme a été rénové en 2003 et 2004.

La première sous-opération est associée et imbriquée avec la rénovation du théâtre national de Chaillot, salle Gémier, menée par l'Oppic pour la direction générale de la création artistique.

Programme Le projet décomposé en deux sous-opérations (seule la première partie faisant l'objet d'un financement du ministère de la Culture et de la Communication) porte sur :

Sous-opération n°1, rénovation à l'identique l'esplanade Joseph Wresinski, côté Paris

- Répartie en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles, de 2014 à 2016
- Mise en place de jardinières sur la terrasse d'appui pour protéger l'accès du mur.

Sous-opération n°2, rénovation à l'identique l'esplanade Joseph Wresinski, côté Passy

- Répartie en une tranche ferme et une tranche conditionnelle, programmées en 2017 et 2018.

Surface Zone concernée par les travaux environ 4 300 m². (2 400 m² + 1 900m²)

Calendrier prévisionnel Travaux échelonnés entre 2014 et 2018, côté Paris entre 2014 et 2016, côté Passy 2017 et 2018.

Budget prévisionnel Cette opération est réalisée sur la convention cadre culture, elle fait l'objet d'un financement de 6.01 M€ entre 2013 et 2016, il sera complété à hauteur de 6 M€ sur les années suivantes.

Entreprises

- Lot 1, installations de chantier, démolition, désamiantage, maçonnerie, revêtement de sol pierre DEGAINE
- Lot 2, étanchéité asphalte CHAPELEC
- Lot 3, serrurerie SOMEN

Rénovation du Théâtre national de Chaillot

Palais de Chaillot – Paris

Maître d'ouvrage Ministère de la Culture et de la Communication
Direction générale de la création artistique

Maître d'ouvrage délégué L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture, Oppic

Maîtrises d'œuvre Maîtrise d'œuvre rénovation du Théâtre :
Vincent Brossy, architecte ;
Michel Fayet : scénographe ;
Changement à vue : scénographie ;
Alternative : acoustique et éclairage ;
SAS Mizrahi : Bureau d'études tous corps d'état, économiste ;
CICAD consultants : Ordonnancement, pilotage et coordination des études et des travaux.

Maîtrise d'œuvre Monument Historique :
Lionel Dubois, architecte en chef des Monuments Historiques

Descriptif Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'exposition universelle de 1937, conçu par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro construit pour l'exposition universelle de 1878, par l'architecte Davioud. Elément central de la composition, le théâtre est situé sous l'esplanade des droits de l'homme, le dispositif monumental de terrasses et d'escaliers qui descend vers la Seine et la tour Eiffel, et les pavillons de tête des ailes Paris et Passy. Il reprendra après 1951 et le départ de l'ONU, jusqu'en 1972, l'appellation théâtre national populaire sous la direction de Jean Vilar, créée initialement en 1920 par Firmin Gémier dans l'ancienne salle du palais du Trocadéro. Lors de sa construction il ne possédait qu'une grande salle décorée par les frères Niermans, elle sera complètement remaniée en salle modulable 1250 places par les architectes Fabre et Perrottet, entre 1973 et 1975, et appelée salle Vilar. La salle Gémier 400 places fut réalisée en remplacement l'ancien fumoir en 1965.

Hormis ces transformations et malgré des améliorations demandées par les directeurs successifs presque rien n'a évolué depuis 30 ans, voire depuis 1937. Des aménagements « sauvages » ont été réalisés au fil des ans pour répondre ponctuellement aux dysfonctionnements mais sans schéma directeur global.

Suite à des études le Ministère de la Culture et de la Communication a décidé d'engager sur plusieurs années un programme de travaux portant sur :

- les aménagements intérieurs techniques et fonctionnels
- le clos et couvert.

L'opération est associée et imbriquée avec la rénovation du parvis bas, menée par l'Oppic pour le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines.

Programme Le projet décomposé en deux tranches (seule la première tranche faisant l'objet d'un financement du Ministère de la Culture) porte sur :

Tranche n°1 :

- retournement des accès publics vers la place de Varsovie, et mise en accessibilité à tous. Maintenance et technique d'urgence ;
- restructuration de la salle Gémier qui sera conçue comme une « black-box », 390 places ;
- mise en accessibilité, à l'intérieur du théâtre, des espaces publics et des deux salles Jean Vilar et Gémier ;
- création de circulations horizontales et verticales pour créer une logistique complète des décors pour les deux salles, restructuration de l'accès sur le boulevard Wilson.

Tranche n°2 :

- restructuration de la salle Jean Vilar, salle et scène ;
- création d'une grande salle de répétition.

Surface Zone concernée par les travaux environ 3000 m2.

Calendrier prévisionnel désignation du maître d'oeuvre de rénovation : septembre 2012
début du chantier : juillet 2014
livraison : juin 2017

Budget prévisionnel 21,5 M€ TDC pour la tranche n°1

Entreprises Travaux Gémier (entreprises désignées en juillet 2014)

- | | |
|---|-------------------------|
| 1- Gros œuvre étendu : | LEON GROSSE |
| 2- CVC, plomberie : | SNEF S2R BERNET |
| 3- Electricité, CFO / CFA : | LEON GROSSE ELECTRICITE |
| 4- Ascenseurs : | OTIS |
| 5- Serrurerie et machinerie scéniques : | BC CAIRE |
| 6- Réseaux scéniques : | TECH AUDIO |
| 8- Staff : | DBS |
| 9- Peinture décors : | Ateliers Gohard |

Création de l'Accès décor provisoire salle Jean Vilar

- 1 - Cloisonnement – passerelle – travaux divers :
PRODESIGN /SDEL/ SOMEN
- 2 – Plate-forme élévatrice : CAIRE
- 3 - Fourniture et mise en œuvre d'un treuil et d'un chariot de transfert de décors :
AMG FECHOZ